

Chapitre 5

Proposition de référentiel au format LMD l'équivalence et la reconnaissance CAMES

I - TITRE ET GRADE

1.1 Intitulé du diplôme : (Licence, Master, Doctorat, etc.)

1.2 Domaine de formation (champs de compétences, exemple : science et technologie)

1.3 Mention (thème majeur de la formation, exemples : informatique, science physique et chimique, etc.)

1.4 Spécialité (spécificité de la mention, exemples : informatique de gestion, chimie de l'environnement, etc.)

II- IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT

2.1 Nom et adresses de l'établissement

2.2 Noms, Prénoms et Qualité de l'équipe de direction

2.3 Caractéristiques de l'établissement

2.4 Textes organiques (Personnalité juridique de l'établissement, l'autorisation d'ouverture du Ministère de tutelle, habilitations nationales des diplômes présentés, les textes de fonctionnement de l'établissement, etc. dûment homologués).

2.5 Partenariats : (préciser le type de partenariats, nationaux ou/et internationaux, co-habilitation, co-diplomation, délocalisation de l'étranger etc.. L'adresse du ou des établissements partenaires, les conventions et la date de leur signature).

Proposition de référentiel au format LMD l'équivalence et la reconnaissance
CAMES

III- OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

3.1. Origine du programme

3.2. Objectif du programme

3.2.1 Objectif général

3.2.2 Objectifs spécifiques (en termes de savoir)

1. Communs à la mention (Licence/Master) :

2. Propres à chaque parcours de formation :

3.2.3 Objectifs spécifiques (en termes de savoir faire et de savoir être)

1. Communs à la mention (Licence/Master) :

2. Propres à chaque parcours de formation (éventuellement) :

3.3. Approche du programme. Entre autres indiquer les parcours de formation constituant la mention à habiliter ou à reconnaître.

Parcours de formation constituant la mention à habiliter ou à reconnaître

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.

3.4. Gestion académique du programme (structures et responsables pédagogiques)

3.4.1. Responsable (s) de la mention à habiliter ou à reconnaître (un responsable par mention).

Nom et Prénoms

Qualité

Adresse

(Joindre CV en annexe)

3.4.2. Responsable (s) des parcours de formation (un responsable par parcours)

Proposition de référentiel au format LMD l'équivalence et la reconnaissance
CAMES

Parcours	Noms et Prénoms	Qualité	Adresse
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

3.4.3. Date et avis du Comité d'administration/Comité scientifique.

IV- CONDITIONS D'ADMISSION ET POURSUITES D'ETUDES ENVISAGEABLES

4.1. Conditions d'admission

4.2. Conditions de poursuites d'études

S'il s'agit de la Licence, la mention de licence en question permet l'accès aux masters suivants :

	Domaine	Mention	Spécialité
1			
2			
3			
4			
5			

Commentaires :

4.3. Passerelles et réorientations

Décrire de façon succincte les différentes passerelles et réorientations possibles. Il faut en particulier préciser les passerelles permettant le passage de la licence à la licence professionnelle, si ces deux parcours de formation existent au sein de l'établissement, ou du master recherche au master professionnel. (Donner éventuellement le ou les choix des UE à faire pour ces passages).

5.2 -Organisation des parcours types de licence

(Proposer autant de tableaux dans le modèle ci-dessous que de parcours types de licence : Choix des UE obligatoires, optionnelles, stages, ...)

Composition type d'un parcours de licence/master :			
Semestre	Unités d'enseignement de la licence	Crédits	Volumes horaires
		180	TOTAL

Fourchette de volume horaire global pour un étudiant pour le master
pour les 4 semestres de : ... heures,
pour 2 semestres (M2 uniquement) : ... heures
Dont :
 - Cours : ... heures
 - TD : ... heures
 - TP : ... heures
 - Travail personnel attendu : ... heures

Proposition de référentiel au format LMD l'équivalence et la reconnaissance
 GAMES

UNITES D'ENSEIGNEMENT	CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS	COURS	TD	TP	TOTAL heures en présentiel	COEF.	SCECT	MODALITES de Contrôle des Connaissances			Enseignement responsable de l'UE	Durée de l'épreuve session examen
								CC	ET	ORAL		
Numéro de l'UE												
Semestre 3	UE Obligatoires - (Nombre de CECT) UE Optionnelles - (Nombre de CECT à choisir dans une liste)											
Semestre 4	UE Obligatoires - (Nombre de CECT) UE Optionnelles - (Nombre de CECT à choisir dans une liste)											

5.4. Organisation des parcours types de master

(Proposer autant de tableaux dans le modèle ci-dessous que de parcours types de master : Choix des UE obligatoires, optionnelles, stages, ...)

Composition type d'un parcours de licence/master :			
Semestre	Unités d'enseignement de la licence	Crédits	Volumes horaires
		180	TOTAL

Fourchette de volume horaire global pour un étudiant pour le master

pour les 4 semestres de : ... heures,
pour 2 semestres (M2 uniquement) : ... heures

Dont :

- Cours : ... heures
- TD : ... heures
- TP : ... heures
- Travail personnel attendu : ... heures

5.5. Description des cours

Formation délocalisée de l'étranger									
	2005-2006			2006-2007			2007-2008		
Effectifs	1 ^{ère} an- née L1	2 ^{ème} an- née L2	3 ^{ème} an- née L3	1 ^{ère} an- née L1	2 ^{ème} an- née L2	3 ^{ème} an- née L3	1 ^{ère} an- née L1	2 ^{ème} an- née L2	3 ^{ème} an- née L3
Inscrits									
Taux de réussite/Inscrits									
Taux de réussite/présents									

Observation :

6.2. Au niveau master

Présentiel									
	2005-2006			2006-2007			2007-2008		
Effectifs	1 ^{ère} an- née L1	2 ^{ème} an- née L2	3 ^{ème} an- née L3	1 ^{ère} an- née L1	2 ^{ème} an- née L2	3 ^{ème} an- née L3	1 ^{ère} an- née L1	2 ^{ème} an- née L2	3 ^{ème} an- née L3
Inscrits									
Taux de réussite/Inscrits									
Taux de réussite/présents									

Proposition de référentiel au format LMD l'équivalence et la reconnaissance
CAMES

Formation à distance ou en apprentissage									
	2005-2006			2006-2007			2007-2008		
Effectifs	1 ^{ère} an- née L1	2 ^{ème} an- née L2	3 ^{ème} an- née L3	1 ^{ère} an- née L1	2 ^{ème} an- née L2	3 ^{ème} an- née L3	1 ^{ère} an- née L1	2 ^{ème} an- née L2	3 ^{ème} an- née L3
Inscrits									
Taux de réussite/Inscrits									
Taux de réussite/présents									

Formation délocalisée de l'étranger									
	2005-2006			2006-2007			2007-2008		
Effectifs	1 ^{ère} an- née L1	2 ^{ème} an- née L2	3 ^{ème} an- née L3	1 ^{ère} an- née L1	2 ^{ème} an- née L2	3 ^{ème} an- née L3	1 ^{ère} an- née L1	2 ^{ème} an- née L2	3 ^{ème} an- née L3
Inscrits									
Taux de réussite/Inscrits									
Taux de réussite/présents									

Observation :

VII -DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE PREVUS

7.1. Dispositif en matière d'enseignement à distance

7.2. Aménagements prévus pour la reprise d'études (VAE, adaptation des parcours et des méthodes d'enseignement).

7.3. Dispositif prévu en matière d'adaptation à des publics variés (étrangers, handicapés, sportifs de haut niveau, salariés, etc..)

Proposition de référentiel au format LMD l'équivalence et la reconnaissance
CAMES

7.4. Organisation de l'apprentissage

VIII - DOCUMENTATION ET SUPPORT DIDACTIQUE

Décrire le dispositif existant en matière de documentation et de support didactiques (Centre de documentation, équipement audio-visuel, équipement de reprographie, support didactique pour les stages, support didactique à la rédaction des mémoires, etc...)

IX - STAGES

9.1. Nature et contenu des stages

(Décrire et préciser entre autres, les différents niveaux de stages et leurs modalités : caractère d'obligation, évaluation, durée, place dans le cursus ou dans un parcours, conseillé à l'étranger... :

9.2. Semestres universitaires effectués à l'étranger (Décrire et préciser son caractère et à quels moments du parcours).

X -DEBOUCHES PROFESSIONNELS (Secteurs professionnels et métiers visés)

XI -ENVIRONNEMENT RECHERCHE

11.1. Identification du (des) Laboratoire(s) lié(s) à la formation :

citer le nom des laboratoires en toutes lettres (et les sigles) - le site Web s'il existe
- l'adresse électronique du laboratoire
- le nom du responsable
- l'adresse électronique du responsable :

11.2. Description succincte des activité en matière de recherche du (des) laboratoire(s)

XII -CONTROLE DES CONNAISSANCES

Décrire les modalités prévues en matière de contrôles des connaissances :

- **Contrôles continus, examen terminal,**

- nature des épreuves (écrit sur table, oral, compte-rendu, rapport, soutenance),
- pourcentage dans la note finale des contrôles continus, des travaux pratiques, des épreuves orales, de l'examen terminal, modalités de compensation,
- conditions de validation des UE et des parcours de formation,
- modalités en cas d'absences aux évaluations,
- organisation des jurys d'examens,
- etc ...

XIII -PROCEDURE D'EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS ET DES FORMATIONS

Préciser le dispositif mis en place pour l'évaluation en interne des enseignements et des formations, et la fréquence de ces évaluations.

XIV -RESSOURCES HUMAINES

14.1. Equipe de direction (Décrire l'organigramme de l'établissement)

14.2. Equipe pédagogique

14.3. Ration enseignants/étudiants

14.4. Ratio professeurs de rang magistral/autres enseignants

14.5. Listes des enseignants permanents affectés à l'établissement et notices biographiques incluant des CV détaillés (à joindre en annexe)

Nom, Prénoms	qualité des enseignants/responsabilité éventuelle au sein de l'établissement

Listes des enseignants vacataires et notices biographiques incluant des CV détaillés (à joindre en annexe)

Nom, Prénoms	qualité des enseignants/responsabilité éventuelle au sein de l'établissement

XV - PARTICIPATION DES PROFESSIONNELS A LA CONCEPTION DES PROGRAMMES ET/OU AUX ENSEIGNEMENTS

Nom prénom	Fonction	Entreprise	Secteur activité entreprise	Heures à effectuer

Volume horaire global d'intervention des professionnels dans la formation : ... heures

Part en pourcentage d'intervention des professionnels dans la formation : ...

ANNEXES



Annexe 1 : Exemple d'annexe descriptive au diplôme «Licence»

Licence : domaine Arts-Langues-Lettres-Sciences Humaines mention : langues, littérature et civilisations étrangères, Spécialité : anglais

ANNEXE DESCRIPTIVE AU DIPLOME

<p>La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.</p>	<p>UNIVERSITE DE :</p> <p>1 - Informations sur le titulaire du diplôme :</p> <p>1.1. Nom(s) patronymique : XXXX</p> <p>1.2. Prénom : YYYYYY</p> <p>1.3. Date de naissance (J/M/A) : 22/11/1984</p> <p>1.4. Numéro ou code d'identification de l'étudiant au sein de l'établissement</p>
--	---

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

2.1. Intitulé du diplôme : licence : domaine Arts-Langues-Lettres-Sciences Humaines

mention : langues, littérature et civilisations étrangères,

Spécialité : anglais

2.2. Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme : langues, littératures, civilisations étrangères

2.3. Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme : Université XXXXX ... XXXXX, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel.

2.4. Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours : idem que 2-3

2.5. Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement/les examens : anglais pour toutes les épreuves de littérature et civilisation, français pour la grammaire et la linguistique.

3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1. Niveau du diplôme : Grade de licence : bac + 3 ; 180 crédits européens (compatibles SCEPT)

3.2. Durée officielle du programme d'étude : La licence se déroule sur six semestres

3.3. Conditions d'accès : Baccalauréat ou équivalent

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS.

4.1. Organisation des études : plein temps Les études comprennent des UE fondamentales, des UE de différenciation, des UE libres et des UE de professionnalisation.

La licence se compose de six semestres de 5 UE (unités d'enseignement) chacun. Un semestre représente 12 semaines/ L'enseignement est assuré sous forme de CM (cours magistraux) et de TD (travaux dirigés)

4.2. Exigences du programme :

Le titulaire de la licence est capable de :

- comprendre sans problème un texte anglais ne comportant pas de termes trop techniques (langues de spécialité), dans les domaines tant journalistiques que littéraires (théâtre, poésie, roman et pour une période comprise entre les XIV^{ème} et XXI^{ème} siècle) ;
- comprendre un texte oral contemporain (émissions radiodiffusées, télévisées, conversations au téléphone) énoncé dans une variété d'accents (Received Pronunciation, Estuary English, General American, etc.) sans exigence particulière pour les accents trop typés (Glaswegian) ou les variantes dialectales (Scouse, Geordie) ;
- situer dans l'histoire les événements marquants de l'histoire de la Grande-Bretagne et de son Empire ainsi que ceux de l'histoire des États Unis ;
- Dominer la raison d'être et l'évolution des principaux mouvements d'ordre politique, social, religieux, littéraire, artistique, etc.
- Organiser ses idées et connaissances pour produire un texte écrit (type dissertation) ou oral (type exposé).

Prouver de façon générale, l'acquisition de méthodes et savoir-faire dans l'analyse des textes littéraires, dans l'analyse de la langue, dans celle des faits de civilisation.

4.3. Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus :

(si ces informations figurent sur un relevé officiel veuillez le mentionner).

Unités d'enseignement étudiées (U.E.) et nombre de crédits.

Semestre 1 : 30 crédits : 5 UE U.E étudiées	Nombre de crédits obtenus
Langue anglaise : grammaire, vocabulaire, version, thème littéraires	14
Français : littérature, langue française	5
langue vivante 2 : allemand	3
Méthodologie de la lecture : approche des textes littéraires en anglais (structure, narratologie)	4
Option libre : TICE : préparation au C2I	4
Total crédits :	30
Semestre 2 : 5 U.E étudiées	Nombre de crédits obtenus
Langue anglaise : grammaire, vocabulaire, version, thème littéraires	10
Anglais commercial	4
Méthodologie disciplinaire : littérature, civilisation, traduction	8
Culture générale et expression	6
Langue vivante 2 : Allemand	2
Total crédits :	30
Semestre 3 : 30 crédits : 5 UE U.E étudiées	Nombre de crédits obtenus
Littérature et Civilisation américaine	10
Langue orale et phonétique	8
Langue vivante 2 : allemand	2
Langue écrite : grammaire	5
Langue écrite : traduction : version-thème	5
Total crédits :	30
Semestre 4 : 30 crédits : 5 UE U.E étudiées	Nombre de crédits obtenus
Culture anglaise : littérature et civilisation	10
Langue orale et phonétique	8
Langue vivante 2 : allemand	2
Langue écrite : grammaire	5
Langue écrite : traduction	5
Total crédits :	30

Semestre 5 : 30 crédits : 5 UE U.E étudiées	Nombre de crédits obtenus
Culture anglaise : littérature et civilisation	10
Langue anglaise : traduction et phonétique	9
Langue vivante 2 : allemand	2
Linguistique générale	4
grammaire	5
Total crédits :	30
Semestre 6 : 30 crédits : 5 UE U.E étudiées	Nombre de crédits obtenus
Culture anglaise : littérature et civilisation	10
Langue anglais : traduction ? phonétique	7
Langue vivante 2 : allemand	2
Linguistique : syntaxe de l'anglais	7
grammaire	4
Total crédits :	30
TOTAL crédits licence :	180 crédits

4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes.

Chaque UE fait l'objet de contrôles : contrôle continu et examen final comptant cha-

cun pour la moitié de la note. Chaque UE est notée de 0 à 20, de 0, la note la plus basse à 20, note la plus haute. 10 est la note suffisante pour la validation d'une UE.

Pour chaque semestre, les notes se compensent à l'intérieur de chaque UE. La moyenne

de 10/20 est plus est requise pour l'ensemble des enseignements du semestre mais le semestre ne sera validé que si, en plus de la moyenne d'ensemble obtenue, un moyenne minimale de 8/20 a été obtenue dans chaque UE langue.

Notation établissement	Notation ECTS	Répartition des étudiants ayant réussi.
14,8-16,2	A	10%
13,68-14,6	B	25%
12,54-13,31	C	30%
11,72-12,51	D	25%
10,82-11,02	E	10%

4.5. Classification générale du diplôme :

Non applicable

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME**5.1. Accès à un niveau supérieur :**

la licence LLCE anglais donne accès de plein droit aux 60 premiers crédits du master recherche. Elle permet de se présenter à la préparation au concours de recrutement des professeurs des écoles et de se présenter au concours du CAPES anglais

5.2. Statut professionnel conféré : (si applicable)**6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES****6.1. Renseignements complémentaires :**

possession du C2I

travail d'été de deux mois : agent d'accueil à l'hôtel sheraton à Sydney stage de deux mois à «british telecom» à London

6.2. Autres sources d'informations :

site de l'université : [http :www ...](http://www...)

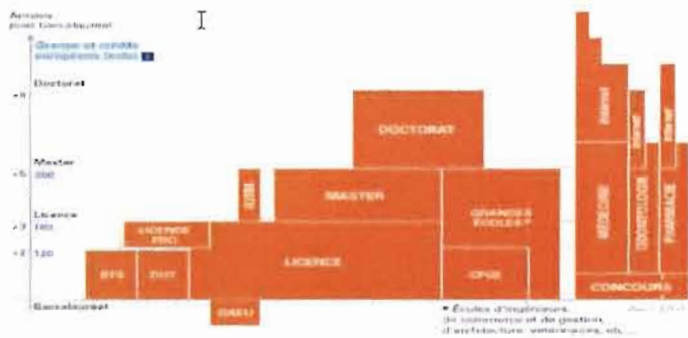
7.1. Date : le 10 mars 2006**7.2. Signature :****7.3. Qualité du signataire : XXXXXX, président de l'université****7.4. Tampon ou cachet officiel :****8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

7.2. Signature : XXXXXX

7.3. Qualité du signataire : XXXXXX

7.4. Tampon ou cachet officiel : XXXXX

8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



<p>La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.</p>	<p>UNIVERSITE DE : Y 1 -Informations sur le titulaire du diplôme : 1.5. Nom(s) patronymique : XXXXXX 1.6. Prénom : UUUUUUU 1.7. Date de naissance (J/M/A) : 20/07/1982 1.8. Numéro ou code d'identification de l'étudiant au sein de l'établissement</p>
--	---

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

2.1. Intitulé du diplôme : Master Sciences-technologie-santé à finalité professionnelle

Mention : Bio-ressources

Spécialité : bio-ressources en régions tropicales et méditerranéennes

2.2. Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme :

-environnement, écologie, agronomie, agro-foresterie

-biotechnologies

2.3. Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme : Université Y

2.4. Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours : idem 2.3**2.5. Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement/les examens : français****3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME****3.1. Niveau du diplôme : grade de master (120 crédits SCECT après les 180 crédits SCECT de licence)****3.2. Durée officielle du programme d'étude : 4 semestres****3.3. Conditions d'accès : - Licence Sciences et Technologie mentions "Sciences chimiques et biologiques" et "Sciences de la Vie et de la terre"**

- Autres licences de sciences et technologie, ou équivalent et validation des acquis de l'expérience, pour les professionnels sélection sur dossier.

L'équipe pédagogique définit des pré-requis en relation avec le contenu scientifique de la spécialité.

La maîtrise de la langue française, niveau TEF 450, est requise pour les étrangers.

La maîtrise de la langue anglaise, niveau TOIEC 750, est requise pour tous les étudiants.

- accès possible au troisième semestre après sélection sur dossier et entretien

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS**4.1. Organisation des études : plein temps**

4.2. Exigences du programme : Le titulaire du diplôme, cadre, chercheur, expert, polyvalent de la gestion des bio-ressources est capable de s'adapter aux fluctuations et à l'évolution des besoins en expertises dans ce domaine.

Il maîtrise :

- les principes directeurs scientifiques et techniques - y compris les perspectives offertes par les nouvelles technologies - qui orientent la politique de gestion, de valorisation, d'aménagement et de développement durable des terroirs naturels et cultivés méditerranéens et tropicaux.
 - l'analyse et les méthodes de diagnostic et de conception des systèmes de culture, s'appuyant sur une connaissance approfondie du fonctionnement d'un écosystème naturel et d'un système anthropisé
-

- la conception des produits nouveaux adaptés à la demande du marché via les biotechnologies (éliciteurs, biopesticides, médicaments protéiques, planticorps ?).
- La capacité de conseiller les décideurs et les bailleurs de fonds dans leur prise de décision avec le souci majeur de protéger l'écosystème, d'utiliser, de conserver voire de valoriser les potentialités du patrimoine mondial des ressources naturelles renouvelables, tout en assurant une productivité satisfaisant les pays concernés.

Par ailleurs, la première année (M1) prépare également les étudiants aux concours de l'enseignement du second degré en Sciences de la Vie et de la terre (cf. aménagement spécifique).

4.3. Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus :(si ces informations figurent sur un relevé officiel veuillez le mentionner)

Unités d'enseignement étudiées (U.E.) et nombre de crédits.

U.E étudiées	Nombre de crédits obtenus
Semestre 1–30 crédits–Tronc commun	
Biotechnologie*	6
Microbiologie Chimie des produits naturels et techniques d'analyses*	3
Statistiques et modélisation mathématiques	6
Bio-ressources et facteurs de risques	3
Anglais scientifique	6
Gestion, économie, marketing, innovation*	3
Semestre 2 – 30 crédits	
Spécialité 1 : Bio-ressources en régions tropicales et méditerranéennes	9
Ecologie et développement durable	9
Sciences du sol et risques agronomiques (1 ECUE*+ 2 ECUE)	3
Anglais scientifique	9
Connaissance du secteur professionnel*	
Semestre 3 : 30 crédits	
Les écosystèmes tropicaux : pédologie, climatologie, hydrologie, géographie ..	6
Agronomie et production	6
Gestion des systèmes agro-sylvo-pastoraux	6
Amélioration des plantes	3
Ingénierie écologique	3
Sociologie et géopolitique	3
Economie, certification, accréditation	3
Semestre 4 : 30 crédits	
Anglais scientifique	3
Stage de 6 mois (entreprise)	27
Total crédits :	120 SCECT

4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes

Chaque UE fait l'objet d'un contrôle : soit sous forme d'un examen écrit terminal, soit sous forme de travaux pratiques et examen écrit terminal, soit sous forme d'un exposé oral, soit sous forme d'un travail de synthèse écrit...

La notation est située sur une échelle de 0 à 20.

La note de 10 équivaut à un travail moyen de la part de l'étudiant.

Le diplôme s'obtient avec une moyenne minimum de 10/20 et des mentions sont attribuées :

- 16-20 : mention très bien
- 14-16 : mention bien
- 12-14 : mention assez bien

Notation établissement	Notation SCECT	Répartition des étudiants ayant réussi.
13,53-14	A	10%
11,45-13,3	B	25%
10,85-11,44	C	30%
10,5-10,82	D	25%
10,14-10,48	E	10%

4.5. Classification générale du diplôme :

Non applicable

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1. Accès à un niveau supérieur : Doctorat sur audition devant le jury de l'ECOLE DOCTORALE

5.2. Statut professionnel conféré : (si applicable)

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1. Renseignements complémentaires : Stage en entreprise dans la société

6.2. Autres sources d'informations : site de l'université : http :...

7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

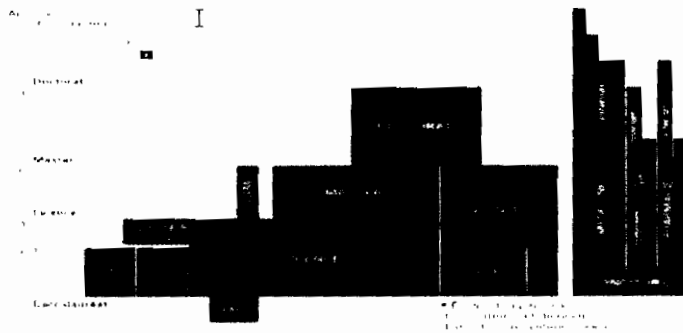
7.1. Date : XXXX

7.2. Signature : XXXXXX

7.3. Qualité du signataire : XXXXXX

7.4. Tampon ou cachet officiel : XXXXX

8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Références bibliographiques

1. **Education pour tous en Afrique—Repères pour l'action, Bureau régional de l'Unesco, Pôle de Dakar, 2005**
 2. **«Enseignement supérieur et développement économique en Afrique», série de documents de travail du département du développement humain, N°103, Banque mondiale, 2006**
 3. **Enquête auprès de 5 pays d'Afrique francophone : Madagascar, Mali, Mauritanie, Sénégal et Tchad, document de la Banque mondiale, 1er trimestre 2006**
 4. **Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur, Agence Universitaire de la Francophonie, Séminaire sur la gouvernance universitaire «Les universités africaines dans le contexte mondial de la transformation de l'université» Yaoundé, 1-3 mars 2005**
 5. **Travaux des différents séminaires du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO)**
 6. **L'Enseignement supérieur : les leçons de l'expérience, publications de la Banque mondiale, 1995**
 7. **Construire les sociétés du savoir : nouveaux défis pour l'enseignement supérieur, Banque mondiale, Presse de l'Université de Laval, 2003**
 8. **Les enseignements supérieurs professionnels courts, un défi éducatif mondial, Jacques MAZERAN, Hachette Education, Collection 24, Edition 01, 2007**
-